

## COMMUNE DE TALMAS

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU VENDREDI 28 MARS 2014

Sous la présidence de Monsieur Patrick, BLOCKLET, Maire

Etaient présents : Mrs ROUSSEL, PREVOT, LARTIQUE, JAMOT, LERICHE, COQUELIN, et  
Mmes MOREAU, WALLET, ROGER, REVILLON, PETIT, THERRIBOUT, LOMBARD

Etait absent excusé : Mr BORDET

Secrétaire : Melle LOMBARD

### 1°) Appel des Nouveaux Conseillers Municipaux

Monsieur BLOCKLET appelle et présente à l'assemblée les nouveaux Conseillers Municipaux : Mme Françoise MOREAU, Mr Gilles BORDET, Mme Francine WALLET, Mr Didier ROUSSEL, Mme Claire ROGER, Mr Samuel PREVOT, Mme Carole REVILLON, Mr Gilles LARTIQUE, Mme Monique PETIT, Mr Dimitri JAMOT, Mme Elvire THERRIBOUT, Mr Philippe LERICHE, Melle Lucie LOMBARD, Mr Pierre COQUELIN et les invite à venir s'asseoir devant la scène.

Madame Francine WALLET, membre du Conseil Municipal la plus âgée, a pris la présidence de l'assemblée : elle a dénombré 14 conseillers présents et a constaté que le quorum était atteint.

Elle a ensuite invité le Conseil Municipal à procéder à l'élection du Maire, en rappelant que le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue.

### 2°) Election du Maire

Monsieur Patrick BLOCKLET se présente, à main levée, au poste de Maire. Il y a un seul et unique candidat.

Les 14 Conseillers Municipaux présents se rendent dans l'isoloir puis à l'urne afin de voter le Maire. (*Mr Gilles BORDET a donné procuration de vote à Mr Patrick BLOCKLET*).

***Résultats du Premier Tour de Scrutin :***

- 15 votants
- 1 bulletin blanc
- 14 suffrages exprimés
- Majorité Absolue 8

**Monsieur Patrick BLOCKLET a été proclamé Maire de la Commune de TALMAS et immédiatement installé.**

**3°) Election des Adjoints**

**Monsieur le Maire indique que la Commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal, soit 4 Adjoints au Maire au maximum.**

**Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à 3 le nombre d'Adjoints au Maire de la commune de TALMAS.**

**Monsieur BLOCKLET demande si une liste est candidate, Monsieur Didier ROUSSEL (sous couvert de Mr Gilles BORDET, absent) répond OUI.**

**Mr Gilles BORDET-1<sup>er</sup> Adjoint, Mr Didier ROUSSEL-2<sup>ème</sup> Adjoint et Mme Françoise MOREAU-3<sup>ème</sup> Adjoint sont candidats.**

**Tous les membres du Conseil Municipal retournent donc voter pour élire les Adjoints au Maire. (Mr Gilles BORDET a donné procuration de vote à Mr Patrick BLOCKLET).**

***Résultats du Premier Tour de Scrutin :***

- 15 votants
- 1 bulletin blanc
- 14 suffrages exprimés
- Majorité Absolue 8

**Ont été proclamés Adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Mr Gilles BORDET.**

Pour extrait conforme au registre des délibérations

Talmas, le 03 Avril 2014

**Le Maire – P. BLOCKLET**